



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E98535

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2024

ÉDITÉ LE 18/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2002

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 18/04/2023  
0

Raison sociale : PARNOIX PHILIPPE

LA CARTELADE  
23220 LINARD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GUERET

Siret : 440 484 293 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 232229 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 24941472J4023

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 24941472J4023

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Téléphone : 05 55 62 18 89

Portable : 06 68 95 86 27

Site Internet : www.facebook.com/parnoixphilippe

E-mail : ets.parnoix@orange.fr

Responsabilité légale :  
PARNOIX PHILIPPE CHEF D'ENTREPRISE

Fax : 05 55 62 18 89

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/10/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/03/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	21/11/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/01/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	27/03/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	25/02/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES  
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT  
6 ALLEE DUKE ELLINGTON  
B.P. 40012  
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.